

Fait en notre cellule présidentielle, le vingt-six avril, six mil huit cent cinquante-trois de l'ère botanique.

(Signé)

CAPRICIEUSE FANTAISIE.

La lecture achevée, le Secrétaire intime reprit son siège et un long frémissement parcourut l'auditoire. La droite jubilait, la gauche se trémoussait, le centre musait. Après une heure de tumultueuse délibération, il fut procédé au vote pour rejet ou adoption. Le scrutin donna 421 voix pour et 420 contre. La Constitution étant sanctionnée, on décida qu'elle serait tirée à dix mille exemplaires pour être distribués dans les différentes parties de la République.

A une heure du matin la séance était levée.

La Rapporteuse : FRIVOLITE.

Vu et approuvé par nous, Ministre de la Police : RIGUEUR.



## BIBLIOGRAPHIE.

*Veillées Canadiennes—Life Boat—Snow Drop.*

VEILLÉES CANADIENNES.—Annoncées depuis trois mois, les veillées canadiennes ont enfin paru. Nous sommes heureux de voir le goût des publications littéraires se développer au Canada, car, plus que tous les perfectionnements industriels, le progrès des lettres tend à pousser les peuples vers le bien-être matériel et moral. Aujourd'hui, Montréal, peut revendiquer à bon droit rang parmi les villes savantes et scientifiques de la mère-patrie. Outre plusieurs journaux et publications périodiques anglaises, on y compte avec bonheur deux Instituts (dont l'un l'Institut Canadien, grâce à l'activité de ses honorables fondateurs et au talent de leurs successeurs est devenu pour le pays la source d'institutions libérales, amusantes et instructives), quatre journaux français et deux Revues littéraires qui s'efforceront, nous aimons à le croire, par une louable rivalité, à entretenir l'amour et l'étude de notre langue.

Le premier Numéro des VEILLÉES CANADIENNES que nous avons sous les yeux contient une légende locale par un Montréalais. Le public, nous en sommes sûrs, jugera cette production avec le tact infini qui le caractérise ; quant à nous, nous souhaitons bonne chance à nos confrères et engageons nos lecteurs à s'abonner aux *Veillées Canadiennes*, en leur rappelant toutefois que nous avons aussi quelques prétentions au trop plein de leur bourse.

THE LIFE BOAT.—Si l'intempérance alcoolique nous apparaît comme une dégradation de la nature humaine, l'intempérance réformatrice nous apparaît comme une erreur de l'esprit humain. Nous avouons ne pas appartenir à cette école d'empiriques qui écrivent sur leur drapeau : *Contraria contrariis curantur*. Donc, nous n'approuvons ni le *Maine Liquor Law*, ni les orateurs, écrivains ou journalistes qui soutiennent cette doctrine. Ce n'est point par la prohibition absolue qu'on pourra de nos jours corriger les abus, mais bien plutôt par une direction sage et modérée des passions. Suivant nous, la défense entraîne toujours le désir ; l'Écriture sainte est là pour l'affirmer, et le péché du premier homme pour le prouver. Avez-vous besoin d'autres enseignements ? Nous vous dirons que dans les parties de l'Europe où se distillent les liqueurs fortes, où se fait le vin, nous avons remarqué que les cas d'ivresse étaient beaucoup moins fréquents qu'ailleurs. Si une contestation s'élevait à ce sujet, les arguments ne nous manqueraient pas pour réfuter les partisans de la loi de Tempérance. Mais ayant à parler d'une publication littéraire, il serait oiseux d'entrer dans une longue discussion de principes. Bien que le *Life Boat* soit un champion du *Maine Liquor Law*, nous regardons ce recueil mensuel comme fort intéressant et nous en recommandons la lecture aux enfants. En y puisant des leçons de moralité, ils y glaneront les élémens d'une instruction à la fois agréable et solide.

THE SNOW DROP.—Quand on a un petit nom d'une délicatesse toute poétique, deux femmes spirituelles pour Mairaines, est-il possible de ne pas être une fille charmante ? la *Bulle de neige* ne ment ni à son appellation, ni à son origine, ni à ses promesses.